

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 11 septembre 2013 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Pauline Sauvé
Monsieur le conseiller Sandy MacKay
Monsieur le conseiller Derek Dubeau
Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer

Sont absents :

Monsieur le conseiller Pierre Leblanc

Sont aussi présents :

Madame la greffière par intérim Andrée Bertrand
Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

Citoyens

Madame Linda Faith	Monsieur Mike Dollack
Madame Sally Dollack	Madame Chantal Lemens
Madame Louise Therrien-Hummell	Madame Denise Soucy
Monsieur Gilles Labelle	Monsieur Ronald Dubeau
Monsieur Stan Christensen	Monsieur Louise Carpentier
Monsieur Réjean Hardy	Madame Francine Lachapelle
Madame Danielle Lachapelle	Monsieur Lionel Sauvé
Monsieur Jeannot Lafrenière	Monsieur Damien Knight
Madame Joan Gow	Monsieur Laurier Henri

Préambule de la séance

Madame la conseillère Pauline Sauvé fait l'introduction des finalistes dans le cadre du concours «Fleurir la municipalité» et elle leur remet les prix correspondants aux catégories du concours. Les gagnants sont :

Catégorie résidentielle

1 ^{ère} place	Madame Chantal Lemens, 7 Cercle St-Denis
2 ^e place	Madame Francine Lachapelle, 71, Chemin Lemens
3 ^e place	Madame Julie Lafrance, 10 Cercle St-Denis

Catégorie commerciale

1 ^{ère} place	Golf Mont Ste-Marie, 89, Chemin Ryanville
2 ^e place	Le Banc du Mendiant, 5, rue Faith

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2013-09-276 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-277 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Derek Dubeau et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-278 Adoption du procès-verbal de la séance
extraordinaire du 26 août 2013**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sandy MacKay et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-279 Adoption du rapport d'incendie du mois d'août 2013

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport mensuel de la fin du mois d'août 2013 tel que présenté par le Directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-280 Suivi des aménagements à l'écocentre – achat d'un
tempo**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Derek Dubeau et il est résolu d'autoriser l'achat d'un abri Tempo du fournisseur Les Industries Iverso Inc. au montant de 3 262.76\$, incluant les taxes applicables et les frais de livraison à l'écocentre de la municipalité.

Dépense assumée par le poste budgétaire 02-33000-622

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-281 Achat d'une souffleuse à neige pour les travaux
publics**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser l'achat d'une souffleuse d'Anatole Gagnon et Fils Inc. au montant de 3 262.76\$, incluant les taxes applicables et les frais de livraison, afin de répondre aux besoins des travaux publics lors de l'hiver 2013-2014.

Dépense assumée par le poste budgétaire 02-33000-622

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-282 Travaux de réparations sur un ponceau au Golf
Mont Ste-Marie**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'autoriser les travaux publics de la municipalité à faire les travaux afin de réparer le ponceau d'un chemin de service sous la surveillance du responsable du terrain de golf Monsieur Pierre Gauthier.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-283 Commission de toponymie du Québec - changement
de nom d'un chemin privé – Chemin Joly pour celui
de Chemin Descary**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de considérer la requête de Monsieur Gérard Descary et de donner un délai de 20 jours au propriétaire foncier afin de lui permettre de faire valoir ses motifs de contestation par écrit.

Qu'à la prochaine séance du conseil municipal, prévue pour le 2 octobre 2013, le conseil municipal prendra une décision finale dans ce dossier.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-284 Problématique au débarcadère (quai public) par les usagers du camping municipal

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'afficher un panneau à proximité du quai public afin d'informer les personnes qui utilisent le débarcadère qu'ils ne peuvent pas amarrer leur embarcation au quai pour de longue période de temps. Ce quai est un débarcadère et doit être à la disposition des usagers qui en ont besoin pour accéder à une embarcation.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-285 Contrat de l'entrepreneur Service Sanitaire Label Inc.

Considérant les avis de la municipalité suite aux manquements du 9 janvier 2013, du 30 janvier 2013, du 30 juillet 2013 ;

Considérant les nombreux avertissements verbaux de manquements provenant du directeur des travaux publics envers l'entrepreneur pour l'aider dans ses obligations à son contrat ;

Considérant les nombreuses plaintes des citoyens pour des manquements à son contrat où les déchets domestiques n'ont pas été ramassés par les employés de l'entrepreneur ;

Considérant toutes les faussetés, toutes les explications mensongères de l'entrepreneur afin d'excuser ses manquements et suite à une vérification faite sur le terrain par les travaux publics, ses explications se sont avérées fausses ;

Considérant la lettre de la directrice du service d'hygiène du milieu – Environnement de la MRC Vallée de la Gatineau, en date du 1^{er} août 2013, dénonçant des irrégularités et des situations problématiques en lien avec cet entrepreneur ;

Considérant les éléments de preuves que cet entrepreneur mélange les collectes de plusieurs municipalités et cause ainsi un préjudice important à la municipalité avec un tonnage erroné qui a une incidence directe sur les compensations et les dépenses de la municipalité ;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le Maire Gary Lachapelle et il est résolu de mettre fin au contrat de cet entrepreneur en date du 11 septembre 2013, conformément aux dispositions des articles 36 et suivants de son contrat avec la municipalité.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-286 Contrat de location d'un camion-tasseur

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sandy MacKay et il est résolu d'autoriser « temporairement » les travaux publics à faire en régie la continuité des obligations en matière de cueillette et de transport des déchets domestiques, des matières recyclables et des encombrants aux différents sites de transbordement et d'élimination autorisé par le MDDEP et ce, le temps que la municipalité et la caution s'organisent.

AUTORISE la location d'un camion-tasseur de 25 verges à rebut pour une période de quatre mois (4) du fournisseur LOCATION DE CAMION EXCELLENCE PAC LEASE, ayant son siège social au 1041 Nobel, Sainte-Julie, dans la province de Québec, représenté par Monsieur Guy Lalonde, pour un montant de 24 950.\$ incluant toutes les taxes applicables.

AUTORISE le Maire, Monsieur Gary Lachapelle ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents relatifs à ce contrat de service.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-287 Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau – Forfait pour spectacles 2013-2014.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'acheter 2 billets pour le spectacle d'Étienne Langevin, Humoriste, qui aura lieu le 16 janvier 2014 afin de les faire tirer lors du prochain déjeuner du maire le 8 décembre 2013.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-288 Chargé de projet pour le réaménagement du site de la municipalité.

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'autoriser l'appel d'offres et de sélectionner un(e) chargé(e) de projet afin de réaliser les travaux de réaménagement du site de la municipalité conformément aux plans soumis par Monsieur Albert Beaubien et Madame Mélanie Auger en 2012.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-289 Tournoi GAD

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sandy MacKay et il est résolu de souligner les efforts déployés par les organisatrices, Mesdames Pauline Sauvé et Louise Thérien-Hummell, lors du Tournoi GAD qui a eu lieu au Golf Mont Ste-Marie le 17 août 2013. Le comité préconise également de remercier les commanditaires et les nombreux bénévoles ayant participé à ce tournoi ainsi que d'ajouter une mention à cet effet sur le site web de la municipalité.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-290 Plan d'action de développement durable (PADD)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sandy MacKay et il est résolu d'émettre un chèque de 13,307.64 \$ à la firme de consultants Plania relativement à leur dernière facture de 26,615.28 \$ et d'acquitter le solde une fois que le projet sera complété.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-291 Composition du Comité SST

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'officialiser la composition du Comité SST dont 4 membres représentant la partie patronale et 4 membres représentant les employés de différents secteurs, dont :

<u>Patronale</u>	<u>Employés</u>
Yvon Blanchard	Ian Christensen
Martin Lafrenière	Sylvie Pétrin
Marc Barbe	Christian Barbe
Andrée Bertrand	Roger Normand

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-292 Système d'alarme dans les édifices municipaux

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu de faire installer un système d'alarme dans tous les édifices municipaux moyennant un coût d'environ 2,000 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-293 La Mutuelle des Municipalité du Québec (MMQ)
et la Commission de la santé et sécurité au
travail (CSST)**

Considérant les inspections de la Mutuelle des Municipalité du Québec (MMQ) et la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) effectuées à la municipalité aux cours des derniers mois ;

Considérant que Madame Martine Gaudet de la CSST a insisté fortement sur l'entreposage plus sécuritaire et adéquat des contenants et bidons d'essence afin de diminuer le renversement de liquide.

Par conséquent, le Comité SST recommande au conseil municipal de normaliser les prises et le panneau électrique et d'installer un dispositif sur la pompe à carburant diesel afin de le fermer après un certain lapse de temps en cas d'oubli d'un employé.

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de normaliser les prises et le panneau électrique et d'installer un dispositif sur la pompe à carburant diesel afin de le fermer après un certain lapse de temps en cas d'oubli d'un employé.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-294 Journal des achats

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'adopter les comptes et les ajouts de la période, vérifiés par Madame la conseillère Pauline Sauvé et lui-même du conseil municipal, portant les numéros 5725 à 5791 inclusivement pour un montant total de 107,787.39\$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-295 Adoption du journal des salaires et des remises
provinciales et fédérales**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 31 à 35 au montant de 83,401.17\$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-296 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 août 2013 tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-297 Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides
demande d'organiser un déjeuner du Maire et une
levée de fonds**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'organiser et de tenir le déjeuner du Maire le 8 décembre 2013, de 9h00 à 11h45, au Centre communautaire et ce, dans le cadre d'une levée de fonds pour Centraide.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-09-298 Lettre de félicitations à Mademoiselle Maïka
Pinton-Labelle**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de souligner l'excellence de Mademoiselle Maïka Pinton-Labelle lors des Compétions Gymkhana, West Faria 2013 où elle a remporté deux (2) deuxièmes places dans le slalom et l'aller-retour dans le 1 D et ce, parmi une cinquantaine des meilleurs cavaliers équestres au Québec.

De plus, Mademoiselle Maïka Pinton-Labelle a aussi été sélectionnée pour représenter l'Outaouais aux jeux équestres à Bromont en saut équestre en selle classique les 20 et 21 septembre prochains.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-299 Appel d'offres sur invitation pour l'achat de l'enrobé bitumineux à chaud pour la réfection de la rue Dubeau

Considérant qu'un appel d'offre doit être logé par la municipalité pour l'achat de l'enrobé à chaud ;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'autoriser le directeur général à procéder pour et au nom de la municipalité à l'appel d'offres pour la fourniture d'enrobé bitumineux à chaud pour la réfection d'une partie de la rue Dubeau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-300 Soumission des Pavages Lafleur & Fils

Considérant qu'il est nécessaire de retenir une équipe d'asphalte pour l'installation du pavage ;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu de retenir l'offre de services présentée par les Pavages Lafleur & Fils au montant de 6,830\$, plus les taxes applicables, pour l'installation du pavage sur une partie de la rue Dubeau, représentant une superficie de 2 136 mètres carrés.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-301 Transport de l'asphalte F.A.B rue Dubeau par des artisans camionneurs

Considérant qu'il est nécessaire de faire transporter l'enrobé bitumineux à chaud au site du pavage sur la rue Dubeau ;

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à retenir les services d'artisans camionneurs pour le transport des fournitures d'enrobé bitumineux à chaud du plan d'asphalte sur le site de rue Dubeau pour une somme d'environ 4,200.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-302 Achat de sel à déglçage pour l'hiver 2013-2014

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'autoriser le Directeur des travaux publics à commander du sel à déglçage pour l'hiver 2013-2014 au coût variant de 90.00 \$ à 100.00 \$ la tonne métrique.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-303 Résolution 2013-08-257 Élaboration d'une politique municipale concernant les services de mise en forme des chemins privés par la niveleuse de la municipalité

Considérant la demande de Monsieur Réjean Hardy de revoir la résolution 2013-08-257 portant sur l'élaboration d'une politique municipale concernant les services de mise en forme des chemins privés par la niveleuse de la municipalité ;

Le président demande le vote.

Contre : Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et Monsieur le conseiller Derek Dubeau

Pour : Madame la conseillère Françoise Lafrenière, Madame la conseillère Pauline Sauvé, Monsieur le conseiller Sandy MacKay et Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Absent : Monsieur le conseiller Pierre Leblanc

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Sandy MacKay et il est résolu d'élaborer une politique municipale concernant les services de mise en forme des chemins privés par la niveleuse de la municipalité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2013-09-304 Le terrain de tennis Mont Ste-Marie

Considérant la donation du terrain de tennis Mont Ste-Marie par Monsieur Bob Suderman ;

Considérant que le dossier doit être transféré au notaire afin d'officialiser la donation et de remettre un reçu pour fin d'impôt au propriétaire au montant de 249,000 \$ faisant suite aux évaluations immobilières.

En conséquence il est proposé par Monsieur le conseiller Sandy MacKay et il est résolu que la municipalité autorise Monsieur le directeur général Yvon Blanchard et Monsieur le maire Gary Lachapelle à signer l'acte notarié quant à l'acquisition du terrain de tennis Mont Ste-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-305 Plan d'action de développement durable (PADD)

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de procéder avec l'appel d'offres pour l'embauche d'une ressource qui pourra réaliser les objectifs du PADD et ce, de concert avec les municipalités de Blue Sea et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-306 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Derek Dubeau et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 20h00.

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général/Secrétaire-
Trésorier